

Chronique de la destruction d'une forêt urbaine de près de 2 hectares

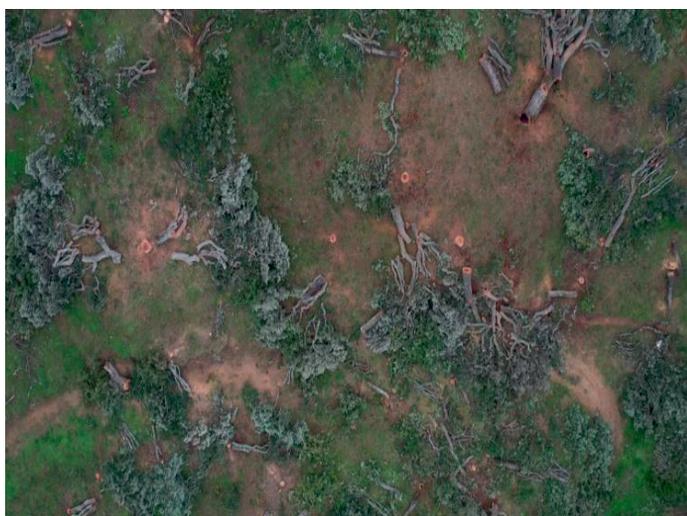
Les images sont plus éloquentes que de longues phrases.



Cette première photo montre la forêt urbaine qui couvrait le terrain communal avant que le maire ne décide de le vendre à un promoteur pour y construire 134 appartements répartis en sept immeubles.



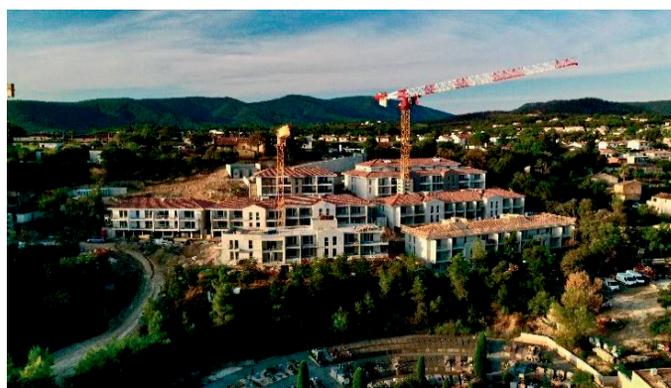
Celle-ci et la suivante ont été prises au moment de la déforestation aux bulldozers du terrain, malgré les protestations et recours des riverains.



Les deux images suivantes montrent les restes de quelques unes des nombreuses tortues d'Hermann qui habitaient la forêt et ont été massacrées par les bulldozers.



Prise en septembre 2022, cette dernière photo montre les immeubles en cours d'achèvement.



A l'heure où le réchauffement climatique impose la végétalisation des villes, le maire de Cogolin n'hésite pas à anéantir près de 2 hectares de forêt pour la remplacer par du béton. Et aujourd'hui il voudrait se faire passer pour le chantre du développement durable en présentant un PADD (1) brodé de vertes intentions. Il n'y aura pas grand monde pour le croire, « *sauf les aveugles, ça va de soi !* », comme le chantait avec humour le grand Georges Brassens.

(1) *Projet d'Aménagement et de Développement Durable exposé à la mairie annexe de Cogolin jusqu'au 21 octobre 2022*